

## PACTE REFLEXE HANDICAP APF 06

En 2008, les adhérents de l'APF attendent de leurs Elus locaux des engagements forts pour franchir de nouvelles étapes par l'adoption d'une politique locale transversale et intégrée du handicap qui s'inscrit dans un principe de développement durable et s'appuie sur la mobilisation de tous et la concertation.

### Propositions de l'APF

#### *Politique de la Ville et Urbanisme*

- Adopter dans chaque commune ou groupement intercommunal un programme pluriannuel de mise en accessibilité de la chaîne de déplacement et des équipements, édifices et espaces publics ;
- Assurer et développer des sessions de sensibilisation ou de formation aux situations de handicap pour tout professionnel en charge de l'accueil d'utilisateurs ou de clientèles.

#### *Logement*

- Augmenter le nombre de logements neufs accessibles et adaptables mis sur le marché, et notamment ceux relevant du logement social ;
- Aménager les logements existants ;
- Rendre effectif le droit opposable et faire appliquer la loi du 21 décembre 2001 portant attribution prioritaire des logements sociaux aux personnes en situation de handicap.

#### *Transports*

- Privilégier une approche globale de l'accessibilité des différents modes de transport afin de réaliser une chaîne de déplacement ininterrompue ;
- Développer une offre de transports à la demande (y compris sous la forme de chèques taxis) ou spécialisés qui soit complémentaire des transports publics et non substitutive.

#### *Culture, Sports et Loisirs, Tourisme*

- Améliorer l'accès à la culture et aux activités sportives et de loisirs et assurer une rupture de l'isolement des personnes en situation de handicap.

#### *Education*

- Impulser une politique volontariste de mise en accessibilité de tous les locaux scolaires publics et privés afin de répondre rapidement aux exigences de la loi du 11 février 2005 ;
- Instaurer une obligation d'accueil et d'accompagnement des enfants en situation de handicap dans toutes les activités extra et périscolaire (loisirs, vacances...) par la mise en œuvre de mesures appropriées selon les besoins particuliers des enfants.

#### *Formation – Emploi*

- Développer des partenariats avec les organismes de formation de droit commun ;
- Inscrire, dans toute politique locale liée à l'emploi, un volet "handicap" ;
- Développer la sous-traitance auprès d'entreprises adaptées ou d'établissements et services d'aide par le travail.

#### *Ruralité*

- Apporter des aides financières aux petites communes en milieu rural pour la mise en accessibilité de leur voirie, de leurs moyens de transports, des commerces de proximité et de leurs services publics.

M. .... *Delphine Julia* ..... Candidat(e) aux Elections Municipales de la commune .... *VALBONNE SOPHIA* ..... s'engage à prendre en considération ces ambitions légitimes des personnes en situation de handicap pour les réaliser ou les faire réaliser au cours du prochain mandat municipal.

Fait à *Valbonne* ..... le *30/01/2008*

signature

